

**Convention de soutien conjoint pour les
« compagnies à rayonnement suprarégional et international »**

Période 2012-2014

entre

La Ville de Genève

(ci-après « la Ville »)

représentée par

Sami Kanaan

Conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport

Le canton de Genève

(ci-après « le Canton »)

représenté par

Charles Beer

Conseiller d'Etat chargé du département de l'instruction publique, de la culture et du sport

La Fondation Pro Helvetia

(ci-après « Pro Helvetia »)

représentée par

Pius Knüsel, Directeur

Andrew Holland, Chef Promotion culturelle

Association Dreams Come True /

Yan Duyvendak

(ci-après « la Compagnie » ou
« Yan Duyvendak »)

représentée par

Yan Duyvendak, Directeur artistique

Caroline Coutau, Présidente de l'Association Dreams Come True

Nataly Sugnaux Hernandez, Directrice administrative

1. Préambule

La Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, les cantons et les villes de Suisse, considérant les qualités que peut avoir une collaboration conjointe en matière de soutien aux créations d'œuvres artistiques et à la diffusion de ces œuvres,

s'engagent à développer un principe de convention de soutien conjoint au bénéfice de compagnies de danse de notre pays.

L'objectif poursuivi est de renforcer le développement artistique et la promotion des compagnies qui en bénéficient et de favoriser leur rayonnement en Suisse et à l'étranger.

Cette convention témoigne de la confiance des trois instances subventionnantes à l'égard des compagnies bénéficiaires. Elle exprime une vision commune et la volonté de développer une meilleure coordination des moyens investis.

Les compagnies partenaires d'une convention de soutien conjoint bénéficient de moyens financiers constants pendant trois ans pour effectuer l'ensemble de leurs activités, sans être contraintes aux procédures habituelles des requêtes en soutien financier ponctuel. Cette sécurité et cette liberté permettent une projection à plus long terme et favorisent le travail de recherche et d'expérimentation. Les compagnies ont par ailleurs la possibilité de constituer ou de consolider autour d'elles une équipe administrative et artistique.

Dans le cadre de la convention de soutien conjoint, la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia intervient à titre subsidiaire aux soutiens apportés par le Canton et la Ville concernés. Elle apporte un soutien renforcé aux représentations des compagnies considérées, en dehors de leurs frontières linguistiques et à l'étranger.

Vu

- la loi Fédérale concernant la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, du 17 décembre 1965 (RS 447);
- la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984 (B6 05);
- la loi sur l'accès et l'encouragement à la culture, du 20 juin 1996 (C3 05);
- la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005 (D1 11);
- les statuts de la compagnie;

Vu

- le projet commun de la Ville, du Canton et de Pro Helvetia visant à soutenir une compagnie à rayonnement suprarégional et international remplissant les critères de qualité définis conjointement;

Vu

- que la Compagnie répond aux conditions suivantes :
 - une production régulière de spectacles;
 - l'organisation de tournées en Suisse et à l'étranger;
 - une structure d'organisation permanente;
 - un travail de création artistique de qualité, novateur, qui a le potentiel nécessaire pour s'imposer,

la Ville, le Canton, Pro Helvetia et la Compagnie conviennent de ce qui suit.

2. Objet de la convention

La présente convention règle :

- a) le soutien de la Ville, du Canton et de Pro Helvetia en faveur de l'Association Dreams Come True / Yan Duyvendak pour promouvoir son développement artistique, favoriser son rayonnement et sa notoriété en Suisse et à l'étranger;
- b) les engagements de l'Association Dreams Come True / Yan Duyvendak pendant la durée de validité de la convention.

Pro Helvetia est l'interlocuteur de la Compagnie pour toutes ses éventuelles questions.

3. Engagement des subventionneurs

3.1. Engagements financiers du Canton et de la Ville

Le Canton s'engage à verser une subvention annuelle de 80'000 F pour les années 2012 à 2014.

La Ville s'engage à verser une subvention annuelle de 80'000 F pour les années 2012 à 2014.

Ces montants seront versés sous réserve du vote du budget de l'année de référence par le Grand Conseil et par le Conseil municipal et d'événements exceptionnels ou conjoncturels pouvant survenir.

Les versements seront effectués en deux tranches : 50% de la subvention du Canton et 75% de la subvention de la Ville en janvier, 50% de la subvention du Canton et 25% de la subvention de la Ville en juillet de chaque année.

3.1.2. Subventions en nature

La Ville peut faire bénéficier la Compagnie de subventions en nature qui peuvent prendre la forme de rabais sur la location de salles, de mise à disposition gratuite de locaux, de matériel technique, de personnel de salle, etc. La valeur de tout autre apport en nature qui serait accordé ponctuellement (mise à disposition de locaux, de matériel divers, d'emplacements d'affichage, etc.) est indiquée par les collectivités publiques à la compagnie et doit figurer dans ses comptes.

3.2. Engagements financiers de Pro Helvetia

Pro Helvetia s'engage à soutenir les représentations de la Compagnie dans d'autres régions linguistiques en Suisse et à l'étranger par une contribution annuelle de 60'000 F pour les frais de tournées ainsi que les frais de fonctionnement liés aux tournées. Ce montant sera versé à hauteur de 80% en janvier et de 20% en novembre de chaque année.

Lors de tournées dans d'autres régions linguistiques en Suisse, la contribution de Pro Helvetia couvre les frais de voyage, de transport et d'hébergement, ainsi que les per diems.

En outre, la Compagnie a la possibilité d'obtenir des moyens supplémentaires de Pro Helvetia dans le cadre de projets propres de la fondation ou des bureaux de liaison.

3.3. Réserves

La Ville, le Canton et Pro Helvetia accordent leurs subventions sous réserve que les moyens dont ils disposent chacun pour l'encouragement des compagnies de danse ne subissent pas de réduction pendant la durée du contrat. Toute réduction du budget d'une partie

subventionnante peut entraîner une réduction proportionnelle de la contribution que cette partie accorde.

Les montants de Pro Helvetia sont versés à la condition que les crédits budgétaires soient libérés par le Parlement fédéral et que les moyens financiers ne subissent pas de diminution pendant la durée de validité de la convention.

Il n'y a pas de garantie solidaire des parties subventionnantes quant au montant total des subventions attribuées à la Compagnie.

4. Engagements de la Compagnie

4.1 Base

Le projet artistique de la Compagnie est décrit dans le dossier figurant en annexes 1 et 2. Il comprend le plan financier triennal, qui sert de base pour les sommes versées par les subventionneurs.

4.2. Productions

Durant la période de validité de la convention, la Compagnie s'engage à créer au moins deux œuvres artistiques qu'elle présentera au public de sa région.

La Compagnie s'engage à effectuer un travail de sensibilisation aux arts scéniques et performatifs contemporains. Ce travail consiste à faciliter l'accès de tous les publics, et plus particulièrement des élèves du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), aux productions de la compagnie. Il consiste également à faire connaître le monde professionnel des arts scéniques et performatifs contemporains auprès du public le plus large possible.

4.3. Tournées

La Compagnie s'efforcera de se produire à 18 reprises en au moins 10 endroits différents dans les autres régions linguistiques suisses et/ou à l'étranger selon les critères de Pro Helvetia. Ces chiffres représentent une moyenne annuelle, envisagée pour la durée de la convention.

4.4. Bénéficiaire direct

La Compagnie est le bénéficiaire direct de ces subventions. Elle s'engage à ne procéder à aucune redistribution en tout ou partie de cette aide financière.

4.5. Autres sources de financement

La Compagnie s'engage à solliciter tout appui financier public ou privé auquel elle peut prétendre du moment qu'il n'entre pas en contradiction avec les principes et valeurs des parties subventionnantes.

La Compagnie s'engage à assurer le financement de la part du budget non couverte par la convention avec les cachets, fonds de coproduction ainsi que les contributions d'autres institutions (fondations, sponsors, etc.).

4.6. Excédent et déficit

Au terme de l'exercice comptable, pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément à la convention, le résultat annuel établi conformément à l'article 4.8 est réparti entre la Ville, le Canton et Pro Helvetia selon la clé figurant au présent article.

Une créance reflétant la part restituable aux collectivités publiques est constituée dans les fonds étrangers de la compagnie. Elle s'intitule «Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention». La part conservée par la compagnie est comptabilisée dans un compte de réserve spécifique intitulé «Part de subventions non dépensée» figurant dans ses fonds propres.

Pendant la durée de la convention, les éventuelles pertes annuelles sont également réparties selon la clé figurant au présent article et sont déduites de la créance jusqu'à concurrence du solde disponible et du compte de réserve spécifique.

La compagnie conserve 57% de son résultat annuel. Le solde est réparti entre la Ville, le Canton et Pro Helvetia au pro rata de leur financement.

A l'échéance de la convention, la compagnie conserve définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia.

A l'échéance de la convention, la compagnie assume ses éventuelles pertes reportées.

4.7. Echanges d'informations

Au mois de novembre de chaque année, la Compagnie remet son programme annuel (de janvier à décembre) à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia.

Le programme contient les éléments suivants :

- objectifs de développement artistique;
- programme de la prochaine saison (productions, tournées, autres activités);
- budget d'exploitation et budget de tournées;
- plan de financement.

Les partenaires de la convention se rencontreront au printemps 2013 pour un échange d'informations. Chaque partie s'engage à communiquer aux trois autres parties, dans les plus brefs délais, toute modification ou information pertinente concernant l'application de la présente convention. En conséquence, en cas d'incapacité de la Compagnie à fournir les prestations annoncées pour cause de maladie, d'accident ou d'empêchement majeur, elle en informera les parties subventionnantes qui pourront convenir d'une éventuelle adaptation de la convention.

4.8. Rapport d'activités et comptes

Le rapport annuel (janvier - décembre) est remis au plus tard fin mars à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia. Il comprend les éléments suivants :

- compte-rendu circonstancié des activités de l'année écoulée;
- formulaire de tournée¹ (annexe 4);
- dossier de presse, éventuellement DVD;
- énumération des principales évolutions et modifications;
- comptes annuels présentés en conformité avec la directive transversale du Canton;
- tableau de bord (annexe 3).

4.9. Communication

Sur tout document promotionnel produit par la Compagnie et/ou par les organisateurs concernés, doit figurer de manière très visible la mention «Avec le soutien de la Ville de Genève, de la République et canton de Genève et de Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture».

La mention en allemand, italien et anglais est la suivante :

¹ Pro Helvetia tiendra compte lors de ses évaluations des facteurs supplémentaires tels que la renommée des lieux d'accueil, le nombre de spectateurs et la spécificité de l'œuvre présentée.

- «Mit Unterstützung der Stadt Genf, des Kantons Genf und der Schweizer Kulturstiftung Pro Helvetia».
- «Con il sostegno della Città di Ginevra, del Cantone di Ginevra e della Fondazione svizzera per la cultura Pro Helvetia».
- «With the support of the City and Canton of Geneva and the Swiss Arts Council Pro Helvetia ».

Les logos et armoiries des parties subventionnantes doivent également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents (voir 8. 1 Adresses).

Dans le cadre de leurs moyens de communication existants, la Ville, le Canton et Pro Helvetia s'engagent à faire connaître leur soutien conjoint à la Compagnie.

4.10. Annonces de représentations à l'étranger

La Compagnie s'engage à annoncer en temps utile aux représentations diplomatiques suisses à l'étranger les représentations qu'elle donnera dans le pays concerné et mettra éventuellement à leur disposition des informations et des supports publicitaires (8. 1 Adresses).

5. Evaluation

Début 2014, dernière année de validité de la convention, les parties procèderont à une évaluation conjointe des exercices 2012 et 2013 ainsi que des éléments connus de 2014. Le rapport d'évaluation sera terminé au plus tard fin mars 2014. Il servira de référence à la décision concernant le renouvellement de la convention.

L'évaluation sera menée conjointement par la Ville, le Canton et la Compagnie, avec la participation de Pro Helvetia.

Elle portera essentiellement sur les aspects suivants, fixés par la convention:

- le fonctionnement des relations entre les parties signataires;
- le respect des objectifs fixés à la Compagnie (objectifs artistiques et travail de sensibilisation aux arts scéniques et performatifs contemporains);
- le respect du plan financier triennal;
- l'adéquation entre les moyens financiers octroyés et l'évolution de la Compagnie Dreams Come True / Yan Duyvendak;
- l'atteinte des valeurs cibles figurant dans le tableau de bord.

L'évaluation tiendra également compte des contextes économique et artistique aux niveaux fédéral, cantonal et municipal (possibilités budgétaires, émergences de nouvelles compagnies, etc.).

6. Durée et renouvellement

La convention est conclue pour une durée de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Il n'existe pas de droit automatique au renouvellement ou à la prolongation de la convention au terme de cette période.

La Ville et le Canton décideront avant fin avril 2014 si la Compagnie sera ou non proposée pour une prochaine convention de soutien conjoint. La décision définitive portant sur la conclusion d'une nouvelle convention de trois ans sera prise avant fin juin 2014. Le renouvellement d'une convention se décide à l'unanimité.

7. Résiliation du contrat

La convention peut être résiliée et la restitution totale ou partielle demandée par l'une des autorités subventionnantes lorsque:

- a. l'aide financière n'est pas utilisée en conformité de l'affectation prévue;
- b. le bénéficiaire n'accomplit pas ou accomplit incorrectement sa tâche malgré une mise en demeure;
- c. l'aide financière a été indûment promise ou versée, soit en violation du droit, soit sur la base d'un état de fait inexact ou incomplet;
- d. l'évaluation intermédiaire (printemps 2013) montre que les bases du contrat ne peuvent être respectées.

La convention peut être dénoncée si la Compagnie déplace son siège social dans une autre commune ou un autre canton.

La convention devient caduque à compter de la date où la compagnie procède à sa dissolution ou cesse ses activités. Dans ce cas, les subventions déjà versées doivent être restituées pro rata temporis.

8. Appendice

8.1. Adresses

Adresse de liaison pour annonces de représentations à l'étranger :
<http://www.eda.admin.ch/eda/g/home/emb/addch.html>

Adresses pour les logos :
www.ville-geneve.ch/?id=6429
www.prohelvetia.ch

République et canton de Genève: s'adresser au service cantonal de la culture
(culture@etat.ge.ch)

8.2. Compte

Les versements sont effectués sur le compte suivant :

Titulaire du compte: Association Dreams Come True
Banque: La Poste Suisse –Postfinance
Adresse de la banque: Nordring 8, CH – 3030 Bern
Code SWIFT: POFICHBEXXX
IBAN: CH38 0900 0000 1766 7991 8
CCP : 17-667991-8

9. Entrée en vigueur

La présente convention entre en vigueur après ratification par le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève par voie d'arrêté et signature des autres parties.

Fait à Genève le 20 décembre 2011 en quatre exemplaires originaux.

Pour la Ville de Genève :

Sami Kanaan
Conseiller administratif chargé du
département de la culture et du sport



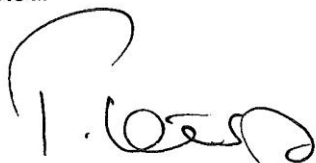
**Pour la République et canton de
Genève :**

Charles Beer
Conseiller d'Etat chargé du département
de l'instruction publique, de la culture et du
sport



Pour Pro Helvetia :

Pius Knüsel
Directeur



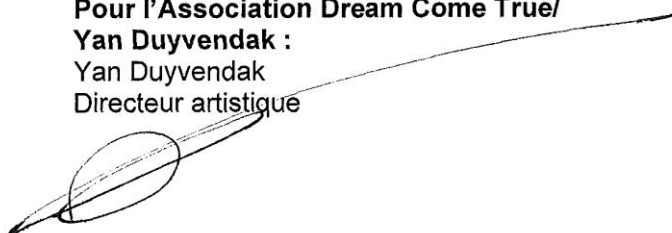
Andrew Holland
Chef Promotion culturelle



Pour l'Association Dream Come True/

Yan Duyvendak :

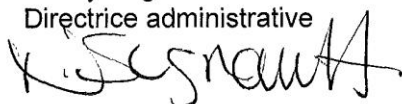
Yan Duyvendak
Directeur artistique



Caroline Coutau
Présidente de l'Association Dreams Come
True



Nataly Sugnaux Hernandez
Directrice administrative



Annexe 1: Projet artistique

Paysage

croire

malgré la barbarie
en l'homme
en sa capacité de découvrir
en sa capacité de s'ouvrir
en son besoin d'être un homme parmi les hommes
que l'art puisse modestement y jouer sa partition

chercher

à interroger le monde contemporain
à créer un «espace pensif»
l'incertitude
le frottement

encore

une autre façon de regarder
une autre façon de percevoir
le renouveau du geste théâtral

défendre

la possibilité de l'apaisement
l'aptitude du spectateur à composer son propre poème
un comportement éthique dans et hors du plateau
l'acceptation de notre fragilité
la gravité avec humour
une autre manière de se penser

moment présent

acuité du présent de la représentation
réactivité à l'instant
participation du spectateur
absence de personnages
absence d'illusion

pluridisciplinarité

puiser dans d'autres formes pour troubler celle que l'on choisit
métisser pour interroger
trouver un geste transformateur
juxtaposer, coller, bricoler
assumer la pauvreté des moyens
revendiquer l'absolue simplicité

D'un certain humanisme contemporain

La conscience cynique est une conscience vivant à côté de son malheur. Elle se sait malheureuse, elle sait que ses idéaux sont meilleurs que l'état de la réalité qu'ils pourraient transformer mais elle accepte d'être séparée de ses idéaux. C'est ainsi! C'est la réalité! Sous prétexte de réalisme, cette conscience s'arrange de son malheur et parce que cet arrangement ne peut dissiper totalement la conscience de son malheur, elle devient arrogante, méchante, pleine de mépris.

Au dos de nos images 1991–2005, Luc Dardenne

Comment être humaniste aujourd'hui avec des moyens et des interrogations contemporaines? Comment lutter contre la perte de confiance en l'homme, contre la pensée faussement lucide selon laquelle tous les efforts et toutes les actions des hommes sont vains.

Dans ces temps de crise de la représentation, dans cette période d'interrogations des codes, pouvons-nous aujourd'hui croire au geste scénique comme possibilité de reconstruire de l'expérience humaine? Peut-être même oserons-nous y croire comme lieu de transformation possible?

Il faut d'abord la conscience, préalable à tout changement. Donc, il faut regarder. Observer, observer encore. Savoir que j'en sais trop. Oublier ce savoir. Observer simplement. Ne pas se contenter. Observer honnêtement. Aller derrière. Plus loin. Là où je ne sais plus. Se laisser conquérir par le regard. Accepter l'incertitude, le frottement, le doute. Faire l'expérience du regard. Descendre dans son solitaire, y rester le temps qu'il faut. Consentir à ce que le résultat ne vienne pas, puis à ce qu'il ne convienne pas. Mais déjà s'émerveiller d'éprouver.

Comment faire maintenant avec ce que nous avons découvert, encombrant bagage, noirceur inimaginable, moi lavé de mes croyances de moi? Mais, en même temps, pur sentiment de devenir quelqu'un parmi les quelqu'uns?

C'est parce que nous prenons le risque de cette transformation dans le moment même de la création – que nous l'espérons, le souhaitons, le redoutons comme une histoire d'amour dont on pressent qu'elle nous déchirera le cœur, qu'il y a cette maigre chance, infime soubresaut mais tout de même, qu'un mouvement se produise chez celui qui regarde; qu'il se reconnaisse un bref instant dans ce désir; que le glissement commencé chez nous se termine, se complète chez lui.

Nous cherchons, tout simplement. Partant de là où nous sommes, de qui nous sommes, de ce que nous savons et de ce que nous ignorons. Les méandres du chemin nous sont plus précieux que le résultat. C'est ce voyage-là que nous offrons, théâtre émancipateur, qui met sur pied d'égalité celui qui fait et celui qui regarde; qui ne cherche ni à faire prendre distance au spectateur, ni à lui faire perdre toute distance. Il s'agit de réfléchir ensemble à notre place d'être humain dans le monde d'aujourd'hui, dans la spécificité du temps et de l'espace d'un moment privilégié qui est celui du geste artistique. Cette réflexion ne s'effectue pas dans l'ombre tranquille des gradins, elle est mise en acte, performée en direct, dans le présent de la représentation, scrutant la dimension citoyenne du spectateur.

Aujourd'hui, la lutte des places a remplacé la lutte des classes. Places de travail, bien sûr, mais aussi places dans nos villes, dans nos institutions, dans nos familles, dans nos relations amoureuses, dans notre sexualité, bref, dans nos vies. Y a-t-il un salut hors l'investissement illimité de soi dans le travail, hors la consommation et la satisfaction de nos penchants narcissiques? Comme le dit le sociologue Vincent de Gaulejac: «Le Moi de chaque individu est devenu un capital qu'il doit faire fructifier». Le théâtre, parce qu'il permet au public de se confronter avec lui-même comme collectif, peut-il endiguer, temporairement tout au moins, cette épidémie? Peut-on en recréer de «l'être ensemble» où le lien importe plus que le bien?

Nicole Borgeat & Yan Duyvendak

Notre projet artistique pour les trois ans à venir s'articule autour de trois axes, créations, tournées et encadrement pédagogique, qui se renforcent et se nourrissent mutuellement.

Nos créations s'articulent souvent autour d'un thème, par exemple le clash des civilisations pour *Made in Paradise* ou la défaite pour *SOS (Save Our Souls)*. Afin d'offrir des formes ouvertes et changeantes au gré des représentations, il a été nécessaire depuis *Side Effects* de créer au minimum le double de matériel que celui qui est performé lors d'une soirée. Bien sûr, chaque compagnie qui travaille sur base d'improvisations et crée à même le plateau – comme c'est notre cas – produit du matériel qu'elle rejette, ingère, transforme, mais la spécificité de nos pièces nous contraint à élaborer le double d'un matériel qui nous convienne en tout point. Sans cette exigence, on performe toujours ce qui est le plus abouti et, insensiblement, les représentations finissent par devenir identiques. Cela représente un travail considérable, rendu possible par des recherches longues et rigoureuses en amont de la période de production. De plus, ces formes ouvertes n'existent vraiment qu'en face du public, d'où de longues phases où les représentations sont des lieux de test, d'ajustement, de vérification. Le lien que nos pièces entretiennent avec l'actualité nous demande également des adaptations afin de «rester à flot».

Dans cette manière particulière que nous avons de concevoir nos projets, il faut également tenir compte des échanges sensibles et continus entre les étudiants de la Haute École d'Art et de Design (HEAD) de Genève et Yan Duyvendak, qui assume la coordination et le tutorat de l'option art/action. Ce pôle s'articule principalement autour de la performance envisagée non seulement comme pratique, mais aussi comme geste artistique. Après avoir donné de nombreux workshops et des masterclasses partout où le travail de la compagnie le menait, Yan Duyvendak a en effet ressenti le besoin d'envisager un investissement pédagogique sur le long terme. En quelques années, avec l'aide de Lina Saneh, Josep-Maria Martin et Christophe Kihm, il a fait de cette option un vivier de jeunes talents, encourageant l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes.

La nature de nos performances, notre manière d'envisager la création ainsi que l'engagement de Yan Duyvendak sur le plan de formation ne nous permettent pas d'envisager une création par année. Notre projet artistique pour les trois années à venir inclut des tournées conséquentes pour les nouvelles comme pour les anciennes pièces, et ce, tout particulièrement en 2012, année sans création, pendant laquelle nous adapterons également *Made In Paradise* et *Please, continue* dans d'autres langues.

La première de *Please, continue*, œuvre co-signée avec Roger Bernat, qui a lieu relativement tard dans l'année 2011 – en novembre – ne permettra pas aux programmeurs de nous inclure dans la saison 2011–2012, sauf pour les théâtres qui nous font confiance et ont décidé d'accueillir le spectacle sans l'avoir vu. L'essentiel de la tournée de *Please, continue* aura donc lieu en 2012–2013.

Nous poursuivons activement la diffusion de nos pièces. Nataly Sugnaux Hernandez se rend régulièrement à des rencontres professionnelles, entre autres celle de IETM. Elle assistera aux deux réunions plénières annuelles – plus de 600 membres présents – ainsi qu'aux réunions satellites que nous choisirons en fonction des pays où elles se déroulent et où, pour des questions linguistiques, nous pensons pouvoir tourner. Cela nous permettra de vérifier s'il y a lieu de créer des versions dans d'autres langues. Sur les conseils de professionnels avertis, nous allons également essayer d'être présents à Montpellier Danse, important rendez-vous de programmeurs et de directeurs artistiques, et alternativement au Festival d'Avignon et au Festival d'Automne.

2012

calendrier 2012

janvier – mars	Dernière résidence de création pour <i>Please, continue</i>. Après avoir créée et tournée cette pièce en 2011, nous la terminerons au Phoenix, théâtre national de Valenciennes, riche de nos expériences. Les versions allemande, espagnole et anglaise de <i>Please, continue</i>, sont créées. Nous recherchons un interprète égyptien-espagnol pour l'adaptation de <i>Made in Paradise</i> dans cette langue, couramment parlée par Yan Duyvendak. Nataly Sugnaux Hernandez tisse des liens avec le Canada francophone, en vue de la diffusion des anciennes et actuelles pièces (<i>Made in Paradise</i>, <i>SOS (Save Our Souls)</i>, <i>Please, continue</i>).
mars – juin	Workshop à la HEAD Genève avec Valérie Mréjen. Tentatives de définition de la dramaturgie et conception d'une boîte à outils personnelle, pour regarder, décoder, analyser son propre travail, pour l'éprouver et pour essayer de se mettre en cohérence avec soi-même. La version allemande de <i>Please, continue</i> est présentée en Suisse alémanique. La Dampfzentrale de Berne, la Kaserne de Bâle et la Gessnerallee de Zürich sont des partenaires réguliers des créations. Création de la version espagnole de <i>Made in Paradise</i>. Les collaborations artistiques nécessaires à la création de <i>No Man's Time</i> sont initiées.
juillet – septembre	Mise à jour de <i>Made in Paradise</i>. La structure de la pièce, ainsi que son lien intense avec l'actualité des rencontres entre Occident et Proche-Orient, nous poussent à l'adapter, régulièrement et fondamentalement, depuis le début de sa création, en 2008. La performance se densifie, se stratifie, pour notre plus grand bonheur, comme, nous l'espérons, pour celui des spectateurs. Suite aux contacts établis en 2011, représentations de <i>Made in Paradise</i>, <i>SOS (Save Our Souls)</i> et de <i>Please, continue</i> dans divers festivals espagnols (Bilbao, Madrid et Barcelone) et hollandais.
octobre – décembre	Suite de représentations en Suisse romande de <i>Please, continue</i>. A Lausanne, nous ne pouvons pas compter sur le théâtre de l'Arsenic, fidèle coproducteur depuis 2007, mais en travaux et avec un programme réduit. Nous pensons contacter d'autres instances lausannoises, comme le théâtre de Vidy, ou, au pire, le T2.21. Avec les soutiens structurels déjà obtenus par la Ville et le Canton de Genève, plus ceux idéalement obtenu auprès de Pro Helvetia, nous pourrions nous permettre de tourner «à perte» et de nous rendre dans des lieux dont certains ont peu de moyens réservés aux accueils, entre autres, Les Halles, Sierre; Théâtre des Osses, Fribourg; Théâtre Oriental, Vevey; Nyon, Le Far festival. <i>Please, continue</i> tourne dans le nord de la France (Dunkerque, Rouen, Reims, Metz) et en Belgique. Recherches pour la création en 2013 de <i>No Man's Time</i>. Workshop à la HEAD Genève avec Antoine Defoort (Lille). Mathématicien de formation, plasticien, inventeur génial, volubile et loufoque, il sape la notion d'art contemporain dans une logique de l'absurde poussée à l'extrême. L'humour comme vecteur de sens.

No Man's Time

2012, c'était la fin du monde. L'apocalypse. Et après ?

D'un bout à l'autre de la planète surgissent des événements dramatiques dont certains vont avoir plus d'importance dans nos vies que ce qui nous advient au quotidien. Nous vivons nos vies dans des réalités multiples, étages d'événements qui s'annulent les uns les autres. Et nous n'avons jamais été aussi seuls, fusionnés dans la même folie, égarés dans un monde qui a la consistance d'un fantasme. Maintenant n'est plus lié à ici, et vice-versa. Maintenant est devenu relatif. Maintenant est devenu ailleurs. Nous ne sommes plus ancrés là où nous sommes. Ailleurs est chez nous.

Comment penser notre Temps dans ce temps sans durée?

Comment nous penser dans cet espace déréalisé?

Au 19^e siècle, le corps est enfermé dans la machine, corps lourds et fatigués qui sortent des usines et des mines. Au 20^e siècle, on s'affranchit et on franchit le mur du son avec l'avion supersonique et le mur de la chaleur avec la fusée stratosphérique qui permet la vitesse de la libération et donc de mettre en orbite un individu. Au 21^e siècle, le corps heurte le mur du temps réel.

Ce qui nous met en lien avec notre réalité d'un seul coup, c'est la peur. En un instant, temps et espace concordent. Notre nature animale prend le dessus. Nos sens sont aux aguets. Mais justement la peur n'a que très peu de place au théâtre. Sans doute parce que cette représentation incarnée ne permet pas la mort et que nous n'oublions jamais tout à fait que nous regardons un spectacle.

Un performeur sur scène confronté à des images de drames et de catastrophes aux temporalités irréconciliables, tandis qu'il est aux prises en direct avec un dispositif dont le spectateur réalise petit à petit le danger.

Images pixellisées jusqu'à l'absence, flous rebelles, longs textes qui décrivent minutieusement ce qui surgit brutalement et qui justement ne se saisit pas, musiques dramatisantes et emphatiques empruntées au cinéma et mises en relation avec des événements scéniques sans danger, longues descriptions de catastrophes filmiques, informations brèves en prise direct avec la réalité «hors théâtre» qui ne peuvent que s'égrener, actes performatifs «fragiles» qui se déroulent en direct et sont en eux-mêmes accidentés, mouvements chorégraphiques effectués par des acteurs devant leur «fond bleu»; le tout dans un dispositif qui est en lui-même la ligne dramaturgique du spectacle et qui met en danger le performeur.

Ces différentes temporalités vont se frotter et se confronter pour que la Terre redevienne grande comme une orange. Que cette traversée des catastrophes nous rapproche du noyau dur de la vie – pas la vie éperdue, pas la vraie vie, mais la vie tout court.

2
0
1
3

calendrier 2013

- janvier – mars Création de *No Man's Time*, en résidence à Bordeaux (Carré-Les Colonnes), Marseille (Montévidéo), Utrecht (Huis aan de Werf) et au GRÜ, Genève. Les coproducteurs seront établis en fonction de nos contacts de l'année précédente. Nous aimerions pouvoir présenter la pièce en première au Festival d'Automne, à Paris.
- La tournée de *Please, continue* se poursuit en Europe et au delà.
- Workshop à la HEAD Genève avec Sylvie Kleiber (Genève). Architecte de formation, elle s'intéresse à l'espace scénique lorsqu'il englobe le bâtiment entier et tient compte de la lumière naturelle. Cet au-delà de la scène pose aussi la question de l'entre-deux. Plus qu'aménager l'espace, il s'agit de le lire.
- Suite aux contacts pris par Nataly Sugnaux Hernandez, et la présence en 2011 aux Escales Improbables à Montréal, nous espérons pouvoir tourner d'anciennes pièces et surtout *SOS (Save Our Souls)*, dont il est difficile d'imaginer des versions en langue étrangère, au Québec.
- mars – juin Workshop à la HEAD Genève avec Santiago Sierra (Mexico City), artiste espagnol qui pose de manière brutale la question du travail et de son exploitation à travers des performances, des installations, des photographies ou des vidéos.
- juillet – septembre Les premières représentations de *No Man's Time* ont lieu en Suisse et en Europe, *SOS (Save Our Souls)*, *Made in Paradise* et *Please Continue* continuent leurs tournées en Suisse, en Europe et au-delà. Les anciennes pièces solos, comme *You're Dead*, *Une soirée pour nous*, *Self-Service* et *Keep it Fun For Yourself* tournent également.
- octobre – décembre Les recherches liées à la création de ¥€\$ sont entreprises.

calendrier 2014

- janvier – mars Création de ¥€\$ lors de différentes résidences en Europe et en Suisse.
- Workshop à la HEAD Genève avec *Haroun Farocki* (Berlin), cinéaste et artiste qui travaille sur et autour de l'idée du politique.
- SOS (Save Our Souls)*, *Made in Paradise* et *Please Continue* continuent leurs tournées en Suisse, en Europe et au-delà. Les anciennes pièces solos, comme *My Name is Neo*, *Une soirée pour nous*, *Self-Service* et *Side Effects* tournent également.
- mars – juin Nous sommes accueillis avec ¥€\$, – sans visionnement préalable – à l'Hippodrome de Douai, à Bonlieu-Annecy, et dans d'autres lieux en Europe.
- Workshop à la HEAD Genève avec Maria La Ribot. A travers un travail de danse contemporaine très proche de l'art visuel, La Ribot redéfinit les limites du corps contemporain.
- juillet – décembre Tournée massive de ¥€\$ et des autres pièces.

¥€\$

Trois choses sont absolument nécessaires: premièrement de l'argent, secondement de l'argent, troisièmement de l'argent.

Jean-Jacques Trivulce, Extrait de Réponse à Louis XII

¥€\$ est un spectacle sur cette donnée de base de nos vies, sur cette énergie qui circule malgré nous, grâce à nous, contre nous, pour nous. Nombre sont les metteurs en scène à s'emparer aujourd'hui de cette notion. Pascal Rambert propose à Gennevilliers Une (micro) histoire économique du monde, dansée. Dans Kaïros, Oskar Gomez Matà, convie sur scène la chaîne économique qui permet au spectacle d'exister. Les arts vivants ne sont plus pauvres et saltimbanques, vision romantique qui nous vient tout droit du 19^e siècle, mais s'inscrivent dans l'économie de la culture.

Dans cette Genève, berceau du calviniste, quoi de plus naturel que rendre à la Réforme ce qui lui appartient. Il faut relire Max Weber pour comprendre à quel point le capitalisme est fils du protestantisme. Un patron (protestant) essaie d'augmenter la rentabilité de ses ouvriers (catholiques). Il leur propose plus d'argent pour autant qu'ils travaillent plus vite. Les ouvriers travaillent effectivement plus vite, mais s'arrêtent une fois qu'ils ont gagné la somme d'argent qu'ils gagnaient précédemment en une journée. Il en faudra du chemin pour que nous devenions des consommateurs...

Comme nous l'avons fait avec *Made in Paradise*, *SOS (Save Our Souls)* et *Please, continue*, nous voulons une forme qui draine le sens, le provoque, le convoque. ¥€\$ sera foisonnant, énergétique, bordélique, dense, touffu, électrique comme la bourse au moment de la fermeture. Trop de choses, trop d'images. Un immense Monopoly où tout sera à acheter. Avec une belle grande roue qui rappellera les jeux télévisés, le casino, le jeu de l'oie...

En entrant dans la salle, chaque spectateur reçoit un paquet de fric... disons 20 centimètres, comme lorsqu'on change ses euros dans un pays sous-développé et mangé par l'inflation. Chaque spectateur peut acheter le spectacle... enfin, un bout de spectacle, des minutes. Il y a de tout bien sûr, c'est cela une économie de marché... du théâtre brechtien et distancé, du théâtre incarné et barbare, des interviews d'experts sur l'économie, des textes sur

2
0
1
4

l'économie, des strip-teases, des chansons, des news, des talk-shows mais aussi des lettres ouvertes des chorégraphes, acteurs, penseurs, plasticiens que nous aimons. Nous leur aurons commandé des contributions artistiques qui pourront prendre la forme qu'ils souhaitent, méditations sur l'irruption du poétique dans leurs vies, que, bien sûr, nous monnayons en fonction de leur cote sur le marché des arts vivants.

Qui dit acheter, dit vendre. Et c'est cela que doivent faire les acteurs: vendre ce que nous avons en stock et se vendre. Ils sont prêts à payer de leur personne; se déshabiller, descendre dans la salle pour convaincre, pour faire de la publicité, pour faire campagne. Et ils ont tout avantage à le faire, car ils sont cotés en bourse, cotation qui défile sur un display aux caractères rouges sur fond noir, commenté en direct par le maître de cérémonie, qui prend l'argent, le gère, le prête. Ah oui, très vite, certaines parties du spectacle deviennent hors de prix, si elles sont très demandées, si leur cotation monte. Loi du marché oblige. Il faudra dès lors que les spectateurs se mettent ensemble pour pouvoir se payer une partie du spectacle. Ou qu'ils donnent de vrais billets. Ou qu'ils paient de leur personne.

catch 22 (situation inextricable, kafkaïenne, sans issue)

C'est là où la compagnie se trouve aujourd'hui.

Malgré ses réussites. Ou à cause d'elles.

Une impasse. Ou pour être plus précis, un goulet d'étranglement.

Made in Paradise est un succès, que ce soit auprès de la critique, du public ou des programmeurs. Les demandes d'accueil ne cessent de nous parvenir et, preuve indéniable de confiance, la création de 2011 *Please*, continue est programmée, avant même sa réalisation, à La Filature, Mulhouse; à La Ferme du Buisson, Paris, et à l'Hippodrome de Douai. Cette performance est également coproduite et accueillie par le GRÜ, Genève; Huis en Festival aan de Werf, Utrecht; et le Carré des Jalles, de Bordeaux. Des résidences de création sont prévues à Marseille, Genève, Utrecht et Bordeaux.

Les tournées deviennent plus nombreuses et plus conséquentes... mais, même si les cachets augmentent, ils ne couvrent pas les frais engagés. Nous nous retrouvons donc dans une situation kafkaïenne où plus nous tournons, plus nous perdons d'argent.

Pour essayer de résoudre ce problème, nous avons pris contact avec nos principaux subventionneurs, que nous remercions ici pour leurs soutiens réitérés au fil des années: Mme Dominique Perruchoud pour le Service cantonal de la Culture du Département de l'Instruction Publique, M. André Waldis pour le Département de la Culture de la Ville de Genève et M. Andrew Holland pour Pro Helvetia. Il s'est rapidement avéré que la meilleure solution pour notre compagnie serait une convention de subventionnement tripartite entre ces trois instances. L'obtention du soutien, par la Ville et le Canton de Genève, depuis le premier janvier 2011, nous aide déjà énormément. La troisième partie du soutien, par Pro Helvetia, que nous sollicitons aujourd'hui, nous permettrait, d'obtenir une convention conjointe tripartite.

Notes au budget

Il est évidemment difficile de se projeter financièrement, de manière précise, sur les trois prochaines années, d'autant plus que les contours des créations ne sont pas clairement définis. Les dépenses fluctuent en fonction des projets, du volume d'activité et aussi en fonction de l'ampleur des tournées.

Pour établir ce budget, nous nous sommes donc basés sur les recettes des années 2009-2011 et sur les coûts de productions et de tournées de *Made in Paradise* et de *SOS (Save Our Souls)*. La version espagnole de *Made in Paradise*, prévue pour 2012, a été calculée sur la base de la création de la version italienne de 2010, et celle hollandaise en 2011.

Les frais structurels de la compagnie comprennent les engagements annuels de Yan Duyvendak (directeur artistique), Nataly Sugnaux Hernandez (administration, production, diffusion) et de Eveline Murenbeeld (attachée de production). Yan Duyvendak est engagé à 80% sur les trois ans. Nataly Sugnaux Hernandez à 100% depuis 2011, afin de prendre des contacts et de préparer les tournées de 2012, puis à 80% pour les deux années suivantes. Enfin, Eveline Murenbeeld est engagée à 50% dès 2011. Gael Grivet est engagé sur toutes les créations et tournées, et Thomas Koeppel se charge de la mise à jour du site web.

Nicole Borgeat (conception et dramaturgie) est engagée pour les deux créations de 2013 et 2014 et, de manière ponctuelle, pour les recherches, les créations d'autres versions linguistiques et la rédaction de textes. Sylvie Kleiber (scénographe) ainsi que neuf autres personnes (en moyenne), comprenant acteurs et techniciens sont engagés par création.

Nicolas Robel (graphiste), Raoul Pache (comptable), Steeve Luncker (photographe), Hili Leimgruber et Jens Woernle (réalisations des DVD, tournage, montage, sous-titrage) sont des partenaires indépendants, également associés à la compagnie. Ils travaillent à la fois pour les créations et pour des mandats nécessaires au fonctionnement de la compagnie.

Annexe 2: Plan financier triennal

BUDGET PREVISIONNEL DE LA COMPAGNIE YAN DUYVENDAK 2012-2014

SALAIRES ET HONORAIRES		2012	2013	2014
Salaires bruts compagnie				
Yan Duyvendak	Direction artistique (60%)	43'200	43'200	43'200
Nataly Sugnaux Hernandez	Chargée de prod /diffusion (80%)	57'600	57'600	57'600
Eveline Murenbeeld	Assist. administrative (50%)	33'000	33'000	33'000
Gaël Grivet	Régisseur technique (40%)	26'400	26'400	26'400
Thomas Köppel	Site internet et mise à jour (10%)	6'600	6'600	6'600
Julie Semoroz	Assist. organisation voyages (20%)	13'200	13'200	13'200
Salaires bruts création				
Nicole Borgeat	Conception / Dramaturgie		16'500	16'500
Sylvie Kleiber	Scénographie		8'250	5'500
Comédiens/Techniciens/Collaboration artistique (9 personnes)			66'000	74'250
Sous-total		180'000	270'750	276'250
Charges sociales	20%	36'000	54'150	55'250
Honoraires création et compagnie				
Nicolas Robel	Graphisme	7'000	10'000	10'000
Publex	Soutien comptable et révision	4'000	6'000	6'000
Steeve Iunker	Photographe	2'000	4'500	4'500
Videocraft	Capture vidéo, montage, DVD	2'000	1'000	1'000
TOTAL SALAIRES ET HONORAIRES		231'000	346'400	353'000

FRAIS STRUCTURELS		mensuel			
Bureau					
Loyer bureau	1300	15'600	15'600	15'600	
Loyer dépôt	350	4'200	4'200	4'200	
Matériel bureau	60	720	720	720	
Téléphone, internet	350	4'200	4'200	4'200	
Promotion (Impressions)	300	3'600	3'600	3'600	
Frais d'envoi	100	1'200	1'200	1'200	
Assurances		1'500	1'500	1'500	
Techniques					
Entretien et matériel informatique		2'500	2'500	2'500	
Matériel vidéo (DVD, etc)		2'000	2'000	2'000	
Généraux					
Documentation		500	500	500	
Traduction		2'000	2'000	2'000	
Prospection		3'000	3'000	3'000	
Frais ccp		200	200	200	
TOTAL FRAIS STRUCTURELS		41'220	41'220	41'220	

FRAIS DE CREATION	2012	2013	2014
2013 / PROJET: NO MAN'S TIME			
Décor et scénographie		12'000	
Costumes et accessoires		6'000	
Voyages et logements		10'000	
Tournage film / maquette		15'000	
Frais techniques		10'000	
Promotion		5'000	
Création DVD (captation, montage, DVD)		4'500	
Impressions		3'000	
Droit d'auteur		3'000	
Frais administratifs		7'000	
TOTAL FRAIS DE CREATION 2013 (hors salaires)		75'500	
2014 / PROJET: ¥C\$			
Décor et scénographie			10'000
Costumes et accessoires			10'000
Voyages et logements			10'000
Location studio			5'000
Création lumière			6'000
Technique			10'000
Promotion			8'000
Création DVD (captation, montage, DVD)			4'500
Impressions			3'000
Droit d'auteur			3'000
Frais administratifs			7'000
TOTAL FRAIS DE CREATION 2014 (hors salaires)			76'500

FRAIS DE TOURNÉE		2012	2013	2014
2012				
Salaires env. 5 comédiens	45	56'250		
Salaires 2 interprètes	adaptation MiP	2'000		
Sous-total		58'250		
Charges sociales	20%	11'650		
Transports		35'000		
Logements		5'000		
Défraiements		12'000		
Divers accessoires et technique		5'000		
Frais adaptation MiP		10'000		
TOTAL FRAIS DE TOURNÉE 2012		136'900		
2013				
Salaires env. 5 comédiens	30		37'500	
Sous-total			37'500	
Charges sociales	20%		7'500	
Transports			25'000	
Logements			5'000	
Défraiements			8'000	
Divers accessoires et technique			3'000	
TOTAL FRAIS DE TOURNÉE 2011			86'000	
2014				
Salaires env. 5 comédiens	35			43'750
Sous-total				43'750
Charges sociales	20%			8'750
Transports				30'000
Logements				5'000
Défraiements				10'000
Divers accessoires et technique				3'000
TOTAL FRAIS DE TOURNÉE 2013				100'500
TOTAL FRAIS COMPAGNIE		409'120	549'120	571'220

PLAN DE FINANCEMENT	2012	2013	2014
Produits propres			
Cachets	140'000	120'000	130'000
Vente et locations vidéos	1'500	1'500	1'500
Sous-total	141'500	121'500	131'500
Convention de soutien conjoint			
DIP / Etat de Genève	80'000	80'000	80'000
Ville de Genève	80'000	80'000	80'000
Pro Helvetia	60'000	60'000	60'000
Sous-total	220'000	220'000	220'000
Produits création			
Coproductions et résidences		100'000	100'000
Loterie Romande	15'000	30'000	30'000
Migros-pour-cent-culturel		20'000	20'000
Autres fondations et fonds privés	15'000	50'000	50'000
Sous-total	30'000	200'000	200'000
Entrées soutiens aux tournées			
Corodis	18'000	15'000	15'000
Sous-total	18'000	15'000	15'000
TOTAL RECETTES	409'500	556'500	566'500
TOTAL DEPENSES	409'120	549'120	571'220
BALANCE	380	7'380	-4'720

Annexe 3: Tableau de bord

Valeurs cibles	2012	2013	2014
----------------	------	------	------

Indicateurs généraux

Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	2,6			
	Nombre de personnes	6			
Personnel intermittent	Nombre de semaines par année (52 semaines à 100% (un poste))	100			
	Nombre de personnes	11			

Indicateurs d'activité

Nombre de représentations	Nombre total de représentations durant l'année	44			
Nombre de productions	Nombre de spectacles réalisés par la compagnie durant l'année	2			
Nombre de reprises	Nombre de spectacles en reprise durant l'année	30			
Nombre de représentations en tournée	Nombre de représentations dans les autres régions linguistiques suisses et/ou à l'étranger	18			
Lieux	Nombre de lieux des tournées dans les autres régions linguistiques suisses et/ou à l'étranger (joindre liste en annexe)	10			
Nombre de spectateurs	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations à Genève	700			
	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations en tournée (détail par tournée)	5000			
Activités pédagogiques	type d'activité/ Ateliers et Masterclasses (Suisse et étranger)	enseignement HEAD, Genève / Workshop Reims, Dieppe.			

Indicateurs financiers

Charges de production	Charges de production+coproduction+accueil	Cf. plan financier			
Charges de fonctionnement	Charges totales - charges de production				
Recettes propres	Billetterie+autres recettes propres+dons divers				
Subventions	Subventions Etat+Ville+PH (y.c. subv. en nature)				
Recettes totales	Recettes propres+subv. Etat+Ville+PH+autres recettes				
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements				
Résultat d'exploitation	Résultat net				

Ratios

Part d'autofinancement	Recettes propres/total recettes				
Part de financement public	Subventions/total recettes				
Part des charges de production	(Ch. de production+coproduction)/ charges totales				
Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement/charges totales				
Taux de fréquentation	Nb de spectateurs/nb de spectacles x nb de places				
Taux de rayonnement	Nb de représentations en tournée/nb de représentations total durant l'année				